



Non respect du préavis en cas de démission

Par **stefchoplin**, le **26/05/2008** à **18:13**

Bonjour,

Je suis démissionnaire car mon conjoint est muté hors du département. J'ai fait part de mon départ à mon employeur par lettre recommandée en respectant le délai de préavis de 2 mois. Cependant, j'ai trouvé un nouvel emploi sur mon nouveau lieu de résidence, je souhaiterai rejoindre ce nouvel emploi mais cela m'oblige à ne pas respecter mon préavis. Mon employeur m'informe qu'il refuse mon départ anticipé. Si je ne respecte pas le délai, que puis-je risquer ?